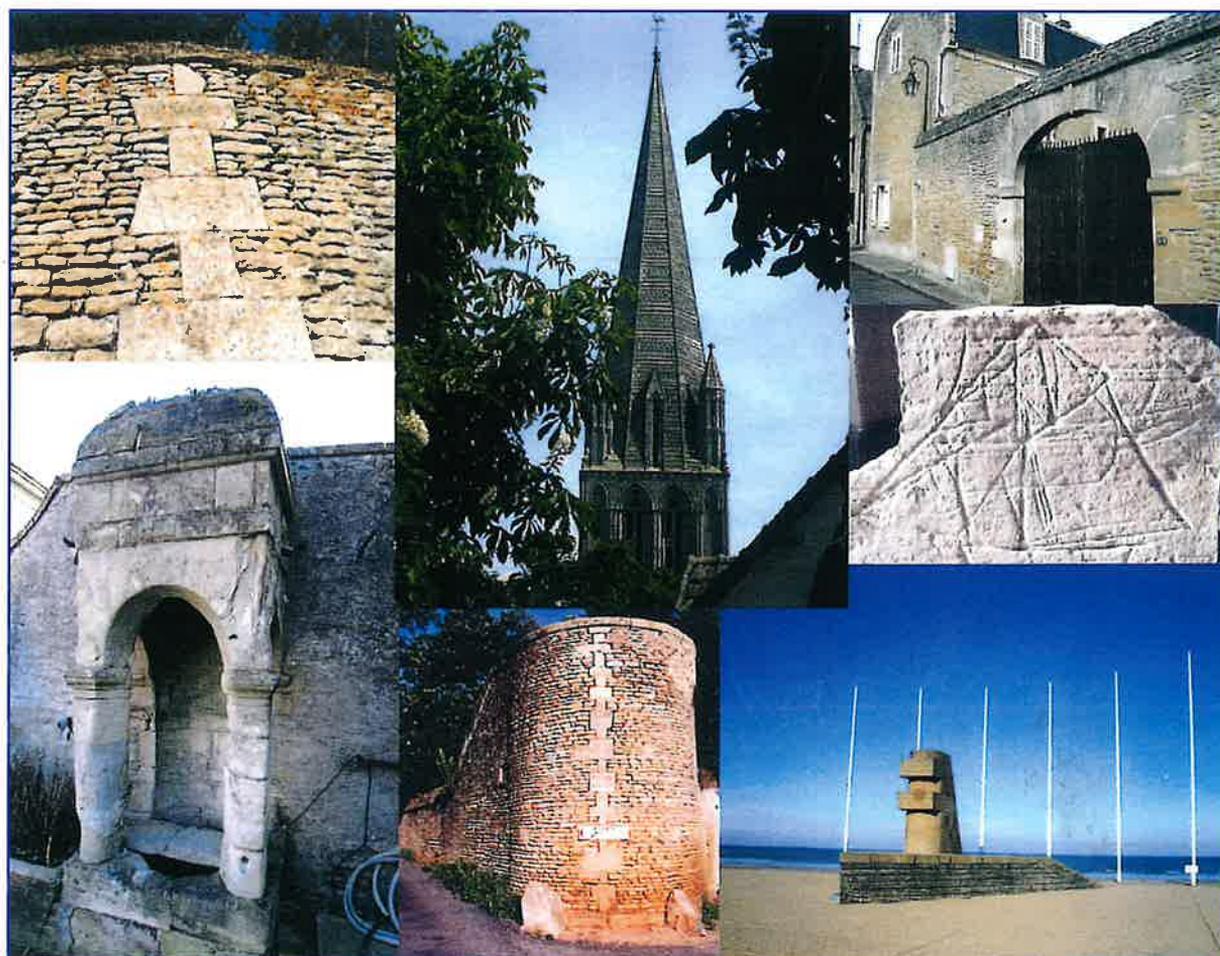
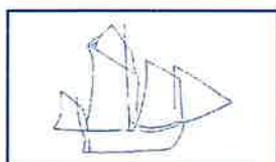


# BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières  
Optique  
Nouvelle



N° 53 - Décembre 2018

# **LES PUBLICATIONS DE B.O.N.**

## **Ouvrages de B.O.N.**

- \* *Pierre-Emile Berthélémy, 1818 - 1894, Peintre des Rivages normands*, Somogy, février 2007
- \* *Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer*, B.O.N., avril 2004 et juin 2013
- \* *Bernières-sur-Mer, Histoire d'une Maison*, B.O.N., mai 2013
- \* *Bernières-sur-Mer pendant la Grande Guerre 1914-1918*, B.O.N., juin 2014
- \* *Aquarelles Louis Harant, Bernières-sur-Mer et Côte normande, 1825-1925*, B.O.N., mai 2016
- \* *Dictionnaire des Rues de Bernières-sur-Mer*, B.O.N., juin 2018

## **Autres publications de B.O.N.**

- \* **Pierre Emile BERTHELEMY**, recueil de 24 pages en en couleurs
- \* **Mémoire d'une Epoque, tome 2 « Mer et Plage »**, recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939
- \* **Cartes postales:** Reproduction de cartes anciennes et contemporaines en couleurs
- \* **Itinéraires du patrimoine : N.D. de BERNIÈRES**  
Plaquette sur l'église de Bernières en couleur réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
- \* **Cheminement des Canadiens le 6 juin 1944 dans Bernières**  
Livret de 8 pages en couleurs et avec plan retraçant la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières
- \* **A la découverte du patrimoine historique de Bernières**  
Livret de 8 pages en couleur set avec plan pour parcourir un itinéraire jalonné de panneaux explicatifs faisant découvrir différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières

***Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).***

## Sommaire

- 2 - Les mariages pendant le Grande Guerre
- 5 - Bernières pendant la Grande Guerre 1914-1918
- 8 - Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?
- 10 - B.O.N., bilan des activités 2018
- 15 - Le parc du château de Quintefeuille
- 17 - Regardons les épis de faîtage
- 18 - Les vies mouvementées de Bernières
- 20 - L'ancienne rue de Paris de Bernières
- 24 - Un bel avenir pour le Platon ?
- 27 - Pudding au chocolat de Kiki
- 28 - Les anciennes publications de B.O.N.

### BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

#### Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière  
14990 - Bernières-sur-Mer

[www.bernieresoptiquenouvelle.fr](http://www.bernieresoptiquenouvelle.fr)

#### Composition du Bureau:

- Président : Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents: Annick FLOHIC  
Annie de GERY
- Secrétaire: Jacqueline BEEN
- Trésorier: Claude BIZIOU

•Rédacteur en chef et maquette:  
J.P. Mayer

#### •Rédacteurs:

Laurent CUISENIER - Annie de GERY -  
Claude GEHIN - Jacques LEPOIX - Myriam  
MOULIN- Jean-Paul MAYER - Hervé NIEL -  
Luce VIGNANCOUR

Imprimeur : IMB  
RCS Caen 418707659  
ZI- 7 rue de la Résistance  
14400 BAYEUX  
Tél. : 02 31 51 63 20

## Editorial



**1** 918-2018. En ce dernier numéro de décembre, B.O.N. tenait à s'associer à la commémoration de la fin de la Grande Guerre. Par la publication dans ces pages de deux nouveaux articles, par la présentation en mairie, lors des récentes cérémonies du 11-Novembre, de l'ouvrage de Myriam Moulin, *Bernières-sur-Mer pendant la grande Guerre* - paru en 2014 - et l'évocation de ses nombreux travaux de recherche.

B.O.N. a également été fière d'avoir proposer à la Municipalité l'idée de donner à la digue de Bernières le nom de *Promenade Jean Cuisenier*. La cérémonie qui a eu lieu le 20 octobre dernier a ainsi honoré la mémoire de ce très grand scientifique, issu d'une longue lignée berniéraise et lui-même très attaché de cœur et d'esprit à Bernières où il résidait dans sa demeure familiale. Rappelons que Jean Cuisenier avait été co-fondateur de Bernières Météo ainsi que de B.O.N. dont il était vice-Président.

Et ne laissons pas passer ces instants sans souligner tout l'attachement qu'il avait - et que nous avons - pour la mise en valeur du patrimoine berniérais.

Et en ces derniers jours de décembre, qu'il nous soit permis de souhaiter à toutes et tous nos vœux les plus sincères de santé, de joie et de prospérité pour cette nouvelle année 2019 qui va bientôt commencer.

Jean-Paul MAYER

# Les mariages pendant la Grande Guerre

Par Myriam MOULIN

Les historiens s'accordent à constater que la guerre a eu aussi un impact sur la vie sentimentale des couples. Ce volet de l'histoire, souvent oublié, ne serait pas à négliger. A tel point que pendant le conflit, les autorités ont pris des mesures pour tenter de sauvegarder l'institution du mariage.

Quant aux études démographiques, la disparition d'un grand nombre d'hommes aurait modifié le profil des mariages: la différence d'âge entre les deux partenaires, le veuvage de l'un d'entre eux, la durée du célibat avant le mariage, les origines des marié(e)s...autant de caractéristiques modifiées par la guerre.

Pour ce qui concerne les mariages à Bernières enregistrés entre 1914 et 1918, on retrouve ces nouveaux profils observés au niveau national.

## Les mariages avant 1914

Avant le conflit, la mairie enregistrait jusqu'à 10 mariages par an (1913). La plupart des jeunes mariés étaient originaires du "pays". Si pour quelques personnes, il est mentionné "domicilié à Caen", il est ajouté "né à Bernières". Quelques marié(e)s sont originaires de Bénvy, de Courseulles, mais tous sont du Calvados. Les différences d'âges entre époux ne sont pas si importantes. La mariée est souvent notée "sans profession".

## Les mariages de 1914

Le dernier mariage enregistré en 1914 date du 18 juillet. Quinze jours plus tard, l'ordre de mobilisation générale est donné. Sans nul doute que les quelques mariages prévus sur la fin de l'année furent annulés. Les familles ont vu leur fils partir pour le front.

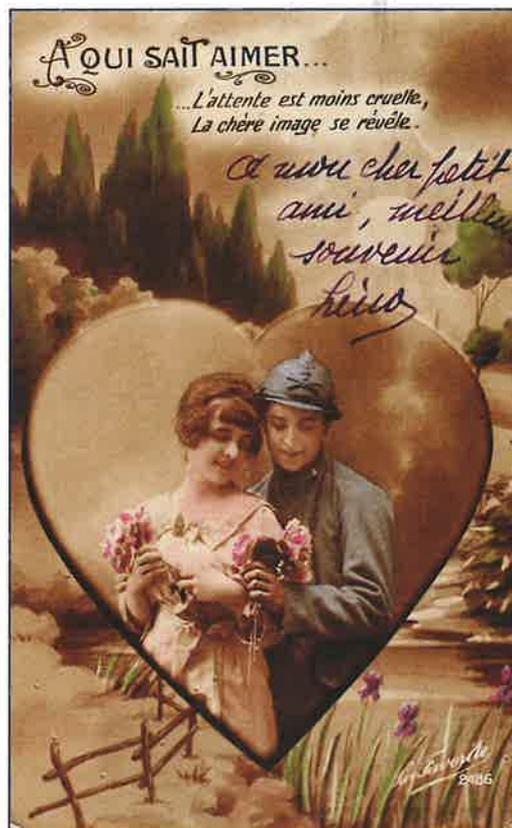
Aucun enregistrement de mariage n'est effectué en mairie pendant l'automne et l'hiver 1914/1915. Il faut attendre un an avant l'enregistrement du prochain mariage.

Ce 18 juillet 1914, le mariage entre le domestique Clérel, 38 ans, et la demoiselle Hue, 28 ans, brodeuse, est enregistré. Avant cela, la demoiselle vivait chez sa mère, veuve. La guerre sépare le couple et ne favorise pas le rapprochement entre les deux jeunes mariés. En 1924, le tribunal civil de Caen les déclare divorcés.

## Les mariages de 1915

En 1915, on compte 3 mariages seulement enregistrés dans la commune. Le premier, entre M. Letourmy et Mademoiselle Amiot, originaire de Pierrefitte-en-Cinglais, arrive tardivement. Il date du 19 juillet 1915.

En avril 1915, afin de favoriser les mariages, le gouvernement a fait voté une loi autorisant les mariages par procuration. Mais cette forme de mariage n'a pas eu beaucoup de succès. Les prétendants ont préféré attendre les permissions, mesure mise en place cette même année.



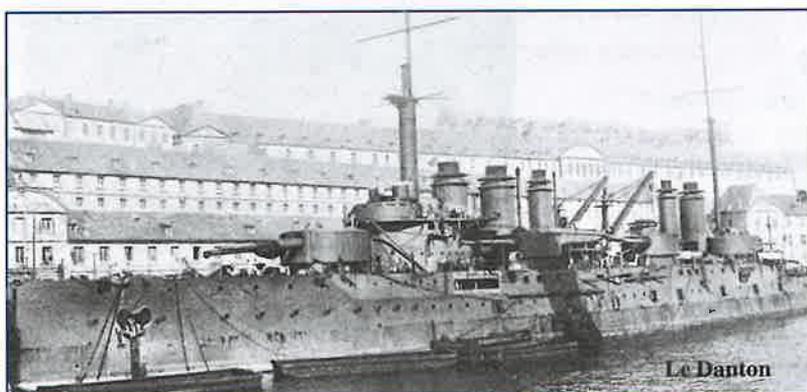
Les 3 couples de mariés sont nés ou vivent à Bernières. Cependant pour deux d'entre eux, dans leur acte de mariage, il est noté "actuellement mobilisé, en permission régulière". Ces deux couples vont devoir vivre les premiers jours de leur vie sentimentale avec la guerre, de nombreuses lettres de soutien, des colis de lainage sont autant d'attention qui enrichissent les relations amoureuses.

Avec le conflit, la venue d'hommes originaires de différentes régions modifie le profil de la population de Bernières. Pendant le conflit de la première guerre, Bernières a ouvert l'hôpital temporaire n°36, favorisant les rencontres avec des hommes de différents horizons.

### Les mariages de 1916

En 1916, les 3 mariages sont typiques des mariages de la Grande Guerre: le remariage d'un veuf, celui d'un homme "étranger" et un mobilisé en permission.

Monsieur Quesnel, journalier, veuf, âgé de 48 ans se marie avec une demoiselle Haupoix, âgée de 37 ans. Certains historiens ont observé que les femmes se sont mariées avec des hommes qui ne sont pas de leur génération ou bien des veufs qui ne sont pas mobilisés.



A Bernières, monsieur Hue, âgé de 25 ans, marin mobilisé, est autorisé par ses chefs à contracter mariage suivant procès-verbal rédigé à bord du cuirassé d'escadre "le Danton". Il épouse une fille du pays, Mademoiselle Rault, une cuisinière de 23 ans, dont les parents habitent rue Sauvegrain. On note la présence du témoin Eugène Trébutien, 27 ans, qui a obtenu une permission. Le Danton est un cuirassé de la marine française mis en service en 1911. Il fut couler au large de la Sardaigne en mars 1917. Une large partie de son équipage fut sauvée. M.

Hue ne fait pas partie de la liste des disparus.

Monsieur Gourvil, 34 ans, marin de commerce, n'est pas Bernierais. Dans les journaux de l'époque, les personnes venant d'un autre village étaient mentionnées comme "étranger". Monsieur Gourvil, originaire de Plougasnou dans le Finistère, se marie avec une demoiselle Vaugeois. Ce mariage est le premier d'une longue série de mariages des jeunes filles de Bernières avec des hommes venus d'ailleurs.

### Les mariages de 1917

En 1917, le nombre de mariage augmente jusqu'à 7 enregistrements en mairie. Parmi ces nombreux mariages, des hommes notés "actuellement mobilisé", natifs de diverses villes françaises semblent être pensionnaires de l'Hôpital Temporaire n°36 de Bernières.

M. Soubise, 26 ans, "actuellement mobilisé au 3ème Zouave à Sathony dans l'Ain", enregistre son mariage avec Mlle Morel, la fille d'un employé des chemins de fer à Bernières.

M. Pacquet, 30 ans, mécanicien cycliste originaire du canton de Genève en confédération helvétique, se marie avec la fille de M. Prot le garde-champêtre de Bernières.

En 1917, le préfet du Calvados, M. Hélitat prend des mesures contre la vie chère. Il décide d'ouvrir des boucheries et des charcuteries départementales et des soldats - bouchers de profession - sont recrutés. Les candidats se pressent d'envoyer leur lettre de candidature, c'est l'occasion pour eux d'échapper aux combats.

A Bernières, le soldat-boucher Miet Ernest, 25 ans, enregistre son mariage le 10 janvier 1917 avec une Bernièraise. Originaire des Ardennes, zone dévastée, il est "légalement dispensé de fournir la copie de son acte de naissance et le consentement de ses ascendants par suite d'un acte de notoriété délivré par le juge de paix de Douvres". Suit "la dispense de publication au domicile du futur accordé par le procureur de la République".

La commune de Douvres-la-Délivrande ouvre une "école des Mutilés". Non seulement, un accueil et des soins sont apportés aux blessés, mais de plus, des formations professionnelles leur sont proposés en fonction de leur état de santé.

Le soldat Bouvry, originaire de la région du Nord, pensionnaire de cet établissement, enregistre à Bernières son mariage avec Mademoiselle Berthélémy, employée comptable. Le témoin de la jeune femme est Jules Victor Seigneurie, instituteur et secrétaire de mairie de la commune de Bernières.

### Les mariages de 1918

Quatre mariages sont enregistrés dont trois sont des couples de Bernièrais. Messieurs Biron et Hamelin, tous deux cultivateurs, épousent chacun une jeune fille de leur âge originaire de Bernières, portant le même patronyme: Clément. Alors que Monsieur Lequesne, marin bernièrais de quarante ans épouse une jeune femme de 19 ans sa cadette. Mademoiselle Flambard épouse un soldat mobilisé au 477ème Régiment d'infanterie, originaire de Paris et voyageur de commerce.

### Les mariages de 1919

Monsieur Pasquerot est à la fois "étranger" à Bernières, "divorcé". Monsieur Gaston Leplingard, mobilisé au sémaphore de Bernières, épouse la demoiselle Yvonne Duval. Sa mère étant souffrante, le couple, les témoins et les agents municipaux se déplacent au domicile de Madame Duval pour enregistrer le mariage.

La Grande Guerre a modifié les mariages enregistrés entre 1914 et 1919. Leur nombre a notablement diminué pendant les premières années du conflit. Ces mariages ont la caractéristique d'être notés "actuellement en permission", "soldat mobilisé"...Annotation qui rappelle le conflit malgré l'évènement heureux. D'autres, ont la notation "dispensé de fournir un acte de naissance", puisque le marié est originaire d'une zone dévastée. Enfin, certains mariages sont autorisés "sans le consentement des parents" puisque réfugiés ou disparus, ou bien encore "autorisé par ses chefs". Autant d'annotations qui rappellent que ces mariages se déroulent en temps de guerre.

La vie de couple est, elle aussi, modifiée. En effet, avant le conflit, le couple apprenait à vivre ensemble après la cérémonie. Mais, entre 1914 et 1918, la guerre sépare les mariés. La production importante de lettres est le témoignage d'un lien nouveau entre époux. Les émotions et autres sujets plus intimes sont exprimés. On peut alors imaginer que ces mariages bernièrais ont bénéficié de ce lien nouveau entre époux.



## Journée commémorative du 11 novembre 1918.

Participer aux commémorations du centenaire de l'armistice nous semblait important. En cette date du 11 novembre 2018, associations, municipalité et enfants de la commune ont contribué au devoir de mémoire.

B.O.N. a rendu hommage aux Poilus de Bernières en rappelant les recherches effectuées, à partir des noms gravés sur le monument aux morts. Les derniers jours de ces soldats ont permis de comprendre l'horreur du conflit et d'imaginer la douleur des familles. La disparition de chacun de ces soldats nous a conduit à mesurer les répercussions sur leurs familles. Nous avons pu aussi cerner combien la vie communale avait été modifiée: accueil des réfugiés, surveillance de la côte, accueil d'un hôpital temporaire, journées de solidarité, réquisitions et cartes de ravitaillement.

En ce jour de mémoire, nous nous sommes associés à la municipalité pour saluer le courage de ces familles qui, il y a 100 ans, ont donné de leur vie pour notre liberté.

# Bernières pendant la Grande Guerre 1914-1918

Par Myriam MOULIN

Il y a quatre ans, B.O.N. éditait une brochure intitulée "Bernières pendant la Grande Guerre". Les recherches menées sur l'implication de la commune au cours de cette période ont apporté quelques surprises.

Pour beaucoup d'entre nous, la première guerre mondiale s'était déroulée sur le front. On imagine moins l'implication et la participation des civils à l'arrière.

C'est en ouvrant les dossiers de la préfecture que l'on mesure l'investissement de Bernières dans cette guerre.

## Les débuts de la guerre

Août 1914, après le départ des hommes de Bernières pour le front, le maire, Paul Tesnière, reçoit les ordres de réquisition. Il faut aider l'armée à gagner ce conflit. Bernières fournit des chevaux d'attelage qui permettent le transport de marchandises et des chevaux de trait qui sont suffisamment forts pour tirer des pièces d'artillerie. En ce qui concerne les voitures automobiles,



M. Hettier, du fief Pelloquin, voit réquisitionner son véhicule de 12 chevaux-vapeurs. A Bernières, les 110 chiens sont susceptibles d'être réquisitionnés. L'armée a besoin de chiens de berger et de chiens de garde. Les chiens de chasse ne sont pas concernés par la réquisition. A la fin de la guerre, 40 chiens manquent au dénombrement dans Bernières.

Dès le 3 août 1914, Bernières reçoit l'ordre de prévenir les propriétaires de villas que leurs "établissements doivent être mis à la disposition du service de santé". Le temps que l'accueil soit organisé, en octobre, le médecin-chef remercie la municipalité de laisser la mairie à disposition pour le soin des blessés reçus à Bernières. Une fois l'hôpital temporaire n°36 ouvert, la capacité d'accueil avoisinait les 150 lits. La direction

de l'hôpital s'installe au château de Sémilly.

Bernières doit aussi organiser la surveillance de la côte. Deux familles occupent le sémaphore. Dès le mois d'août 1914, des guetteurs auxiliaires y sont mutés pour améliorer le service de surveillance. La municipalité vote une somme de 375 francs pour les besoins alimentaires des guetteurs.

## 1915/1916 Une nouvelle organisation

En 1915, Bernières reçoit des réfugiés belges. Le bureau de bienfaisance est convié à organiser "l'aide à la vêture". Un inventaire des logements disponibles est dressé par la municipalité. Les familles belges reçoivent une aide financière qui permet de payer la location. Le préfet encourage l'embauche des réfugiés. Trouver du travail leur permettrait de payer leurs factures. Mme Louise Hory, mère de trois enfants, originaire de



Réfugiés belges fuyant avec un attelage tiré par un chien.

belgique propose ses services à la colonie de vacances pour subvenir aux besoins de ses enfants. La famille est logée sur place. Melle Lequine a obtenu un poste de secrétaire à l'hôpital temporaire de Bernières, ce qui lui permet de subvenir aux besoins de ses parents et de sa grand-mère.



Le 15 juin 1915, au château de Sémilly, M. et Mme Brunet organisent la première communion de leurs enfants. Le médecin-chef et quelques convalescents de l'hôpital temporaire sont photographiés pour l'occasion.

En août 1915, Bernières participe à la "Journée du Calvados". Cette première journée de solidarité propose la vente de petits objets (médailles, épingles, insignes...) pour quelques francs. La recette de la journée s'élève à 165 francs. Le succès dans le Calvados permet l'envoi de vivres et de vêtements aux prisonniers de guerre, mais

aussi le financement des soins aux blessés internés dans de nombreux hôpitaux temporaires.

En ce qui concerne la surveillance aérienne, Bernières se voit obliger, par ordre préfectoral, de réduire l'éclairage public et privé. De plus, la municipalité a le devoir de prévenir les autorités en cas de passage d'aéronefs ou de dirigeables.

En 1916, la municipalité dresse la liste des personnes à aider financièrement. Malgré les temps difficiles, le conseil décide d'aider Léontine D., infirme incurable vivant chez son neveu. Celui-ci est "actuellement mobilisé et ne peut guère l'assister".

Au lavoir, l'éolienne demande une réparation urgente. Le coût de cette dépense est trop élevé pour la commune, surtout en ces temps de guerre. Mais l'accueil des réfugiés et la vie des civils rendent les réparations indispensables. M. Tesnière demande l'aide de l'administration départementale pour le financement des travaux.

Au cours de l'été 1916, les communes se préparent à organiser les journées de solidarité. Elles proposent au préfet de programmer des concerts pour faire venir plus de monde. Le préfet donne son accord. A Bernières, la recette s'élève à 274 francs, la plus fructueuse du canton de Douvres.

### 1917 La pénurie

En 1917, Bernières participe une fois de plus à la "Journée de Solidarité". Le préfet ordonne d'arborer les couleurs des Etats-Unis qui sont entrés en guerre aux côtés des Alliés. Paul Tesnière, maire de Bernières et vice-président du Conseil Général du Calvados, rapporte le succès de cette journée.

En octobre 1917, lors d'une réunion du conseil municipal, le maire invite la population à réserver des denrées alimentaires non périssables pour l'hiver et le printemps. De plus, il soumet au conseil l'idée d'acheter et de stocker une grande quantité de pommes de terre, de riz et de haricots. Le conseil rappelle qu'il n'est pas possible de stocker et de surveiller les denrées. Après réflexion, il est décidé de demander à l'office départemental de ravitaillement 20 000 kg de pommes de terre et 20 000 kg de riz. Dès que le tout arrive en gare de Saint-Aubin, les denrées seront distribuées aux habitants de Bernières. Pour cela, le conseil et le maire décident de débloquer des fonds.



## 1918 Une année bien longue

En 1918, Bernières distribue les cartes d'alimentation pour assurer une meilleure répartition des denrées alimentaires. 355 personnes sont inscrites à la mairie pour recevoir leur carte. Il est rappelé qu'il ne faut pas utiliser tous les bons le même jour, car il y aurait des problèmes de ravitaillement. Parmi les habitants de la commune, la municipalité a en charge 6 prisonniers de guerre. Cette même année, Bernières accueille jusqu'à 80 enfants de Nancy. Pour cela, l'ancienne colonie de vacances est réquisitionnée. Mais les bonnes conditions d'hébergement des enfants ne sont pas assurées. Cet accueil qui ne devait durer que quelques jours se prolonge de plusieurs mois. Les familles envoient de nombreux courriers et se désolent de ne pas voir revenir les enfants. Enfin, en novembre 1918, le retour des enfants s'organise en gare de Bernières.



## 1919 Le devoir de mémoire

Le conseil municipal "se rappelant avec gratitude l'aide efficace que la grande république américaine a apportée à la France, adresse à l'armée américaine en la personne du Général Pershing, l'hommage de son reconnaissant souvenir".

Le 10 août, le conseil municipal décide d'élever un monument aux morts en souvenir des soldats disparus.

Les remerciements du conseil municipal évoquent la joie d'être sorti de la guerre pour les contemporains de M. Tesnière. Mais nous ne pouvons pleinement partager cette joie car, telle Cassandra, nous savons que dans l'avenir, la guerre sera de nouveau déclarée.



Inauguration du Monument aux Morts de Bernières en 1919 par le maire, Paul Tesnière

## Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?

Suite

Continuons ici à broser à grands traits cette galerie de portraits de Berniérais, choisis au hasard, pour découvrir les différents chemins par lesquels sont arrivés plus ou moins récemment dans notre village. Cette série a été initiée dans le bulletin de B.O.N. n°48 de juin 2016 et nous comptons sur vous pour qu'elle se poursuive dans les prochains numéros.



**Dominique C. :** Berniérais, il peut le revendiquer car il est issu d'une famille paternelle ancrée à Bernières depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant, on ne sait plus... Quant à la branche maternelle de la famille, elle ne vient pas de très loin puisqu'elle a ses origines à Ryes, non loin de Bernières.

Un arrière-grand-père paternel ouvrier agricole, un grand-père et un père agriculteurs, ainsi qu'une grande famille qui a donné plusieurs de ses membres à la Grande Guerre et dont les noms occupent une bonne partie du monument aux Morts.

Dominique, d'abord apprenti-boucher puis boucher, successivement à Bernières, à Bieville-Beuville puis à nouveau à Bernières, il poursuit sa carrière aux abattoirs de Villers-Bocage. En outre, il est depuis très longtemps actif dans la paroisse de Bernières : tout d'abord enfant de chœur, servant d'autel, thuriféraire et membre très présent du Conseil paroissial. Il le reste quand la paroisse s'agrandit à huit clochers sous le nom de Saint-Jean-de-Brébeuf et devient ainsi un pilier supplémentaire de notre superbe église.



**Gérard M. :** Je suis né à Caen en 1952 où je passe toute mon enfance puis fais mes études pour devenir technicien TV.

Après plusieurs années de travail à l'usine Blaupunkt, anciennement Sonorel à Cormelles-le-Royal, vient l'armée où je fais quatre mois de classes à Fontainebleau, puis le reste à l'École militaire de Paris.

A mon retour, je cherche du travail dans une entreprise plus familiale et offrant plus de diversité dans le dépannage et je suis rapidement embauché en 1974 à Bernières, toujours comme technicien TV et vidéo. Et c'est dans cette entreprise que je rencontre ma future femme, Marie-Christine, qui fait encore ses études. Et nous nous marions en 1978.

Au début, nous nous sommes installés dans la *Villa Henri*, ancienne maison de Henri Achille Min - ancien maire de Bernières - rue Hervé Léguillon où sont nées nos deux filles. Puis en 1983, nous avons fait construire une maison rue Victor Tesnières où nous vivons toujours.

Maintenant, nous sommes heureux de pouvoir profiter des joies du bord de mer avec nos quatre petits enfants.



**Laurent L. :** Je suis arrivé à Bernières-sur-Mer en 2003. Par hasard car nous cherchions, avec mon amie qui allait devenir plus tard mon épouse, une maison dans un village de bord de mer. Nous avons trouvé notre bonheur rue de la Corderie. Venant d'Hérouville-Saint-Clair, je ne connaissais pas la vie de village et entendre notamment les cloches qui rythment la journée m'a conquis.

Depuis, je me suis marié à Bernières, mes enfants sont nés à Bernières et naturellement nous avons construit notre deuxième nid à Bernières.

Pendant des années, j'ai dû traverser le département pour aller travailler mais à aucun moment, l'idée de quitter le village n'a été sérieusement envisagée. Le plaisir de voir la mer et/ou de s'y baigner après une journée de travail a toujours été plus fort.

Maintenant j'ai créé et établi ma société à Bernières, vous la connaissez peut-être, il suffit de rechercher où se trouvent les clés !



**Yannick C. :** En 1916, âgée de quatre ans, ma grand-mère Suzanne, enfant de « santé fragile », vient se revigorer à Saint-Aubin-sur-Mer et reprendre des forces grâce à l'air iodé dans cette commune surnommée « La Reine de L'iode ». Elle y reviendra un mois chaque année, en location pendant la période estivale.

C'est en 1964 que mes grands-parents décident d'y acheter une maison, rue Gambetta. Cet endroit devient donc le lieu de retrouvailles lors de vacances ou d'évènements familiaux.

En 1967, alors que j'avais 6 mois, mes parents s'installent eux aussi sur la Côte de Nacre, à Lion-sur-Mer où ils tiendront « Les Nouvelles Galeries Lionnaises ».

A mes 13 ans, nous déménageons dans la région bourguignonne. Passionné de pêche et de mer, je reviens très régulièrement chez mes grands-parents et l'idée de m'installer sur la Côte de Nacre dès la retraite de mes parents prend forme.

En novembre 1998, nous trouvons une maison pleine de charme à Bernières. Nous nous y installons avec nos deux enfants en 2000 après une année et demie de rénovation et nous tombons amoureux du village.

L'entreprise de couverture est créée en 2001 et la famille s'agrandie avec l'arrivée d'un troisième enfant en 2002.

La vie suivant son cours, nous recherchons une maison plus spacieuse avec l'espoir de rester sur la commune de Bernières et c'est chose faite !

Nous adorons Bernières pour son côté familial et tranquille, pour ses habitants avec qui nous avons tissés des liens d'amitié. Nos enfants sont également très attachés à la commune qui les a vu grandir et s'épanouir.

Oui, il fait bon vivre à Bernières !

## B.O.N. Bilan des activités 2018

Par Annie de GERY

Comme chaque année, voici l'heure du bilan des activités de B.O.N., toutes destinées à la mise en valeur du patrimoine bernierais et assurées par les bénévoles de l'association. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés car sans eux, il est évident que rien ne pourrait se faire !

### 19 mai : « Pierres en Lumières »



Un franc succès cette année encore pour cette 6<sup>ème</sup> édition organisée à Bernières par B.O.N dans le cadre de la manifestation initiée par le Conseil départemental du Calvados et la Fondation du Patrimoine.

De 21 heures à minuit, 360 visiteurs ont franchi le seuil de l'église qui brillait de mille feux. Le piano d'Yves Petit, le violon de Françoise Pescher et la voix du jeune Pierre-Louis accompagnaient et retenir les visiteurs qui écoutaient, regardaient ce bel espace, les photos des chapiteaux, le diaporama des

différentes représentations de l'église et les projections colorées sur les voûtes de pierre et, à la sortie, goûtaient la petite collation normande offerte par B.O.N. Les membres de l'Association n'ont pas été insensibles aux très nombreux compliments reçus !



### 5 juin : « Randonnée de la Paix ».

Cette Randonnée de la Paix organisée dans le cadre du DDay Festival a fait une courte halte à Bernières devant la Maison des Canadiens et la plage. Un membre de B.O.N. a accueilli les 45 marcheurs de cette rando guidée par Chantal Sablerie, et a évoqué une nouvelle fois le 6 juin 1944 en ce haut lieu de mémoire du Débarquement.

### 17 juin : Sortie des adhérents

Chaque année B.O.N. aime faire partager la connaissance approfondie d'un lieu à caractère patrimonial, qu'il soit contemporain comme l'usine de teillage, la station de traitement des eaux usées ou médiéval comme la vieille église Saint-Pierre de Thaon que nous avons choisi pour cette sortie du 17 juin. Notre groupe de vingt-cinq participants a été « pris en main » par Pierre Paunet, président de la très active Association



des Amis de la Vieille Eglise de Thaon (AVET): recherches archéologiques, architecturales, publications, visites et entretien régulier du bâtiment .

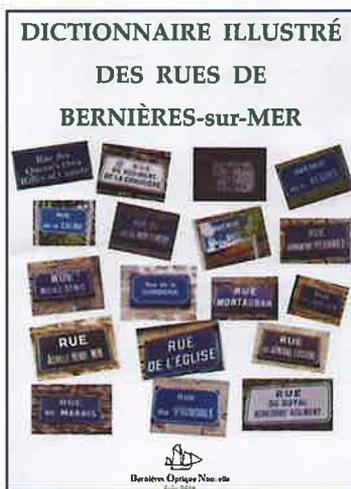
La vieille église de Thaon, est classée, elle aussi, au titre des Monuments historiques sur la première liste de classement de 1840. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à nos jours, elle a fait l'objet de nombreuses études et fouilles archéologiques complètes et uniques dont nous découvrons les résultats au travers du discours passionné de Pierre Paunet.



Edifiée aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, lieu d'histoire et de charme, elle semble avoir été posée au milieu d'une peinture romantique où rien ne manque, ruisseau, prés, vaches tachetées, ruines, arbres et silence...

Toute l'épopée scientifique de sa connaissance doit paraître bientôt dans un ouvrage sous la direction de Pierre Bouet : *L'église Saint-Pierre de Thaon, aux éditions OREP, 2019.*

## 7 juillet : Les Rencontres de B.O.N.



C'est une tradition maintenant que de retrouver au mois de juillet nos adhérents ou ceux qui ne le sont pas encore et qui manifestent leur intérêt dans nos activités. Cette rencontre se fait autour d'un joli buffet, dans les jardins de l'Ancienne mairie mis à disposition par la Municipalité.

Et c'est l'occasion d'échanger, de parler de Bernières, d'écouter vos attentes, de recueillir vos suggestions et d'évoquer nos divers travaux. C'est ainsi que nous avons eu cette année le plaisir de présenter le *Dictionnaire des rues de Bernières*, ouvrage fait dans l'enthousiasme de ses auteurs aidés et soutenus par quelques complices.

## Juillet et août : Visites estivales

Comme depuis des années en juillet et en août, des visites guidées ont été organisées par l'association B.O.N.

Les visites de l'église : ont eu lieu cette année les 15 juillet, 29 juillet, 5 août et 19 août.

Les visites du bourg : bourg ancien et lieux du Débarquement, les 16 juillet, 28 juillet, 4 août et 18 août. Elles démarraient du bureau de l'Office de Tourisme.

Ces visites sont **gratuites et documentées**. Cette année, de belle chaleur, la concurrence aurait pu être rude avec la plage, mais une moyenne de 20 à 25 personnes par groupe a pu être observée.

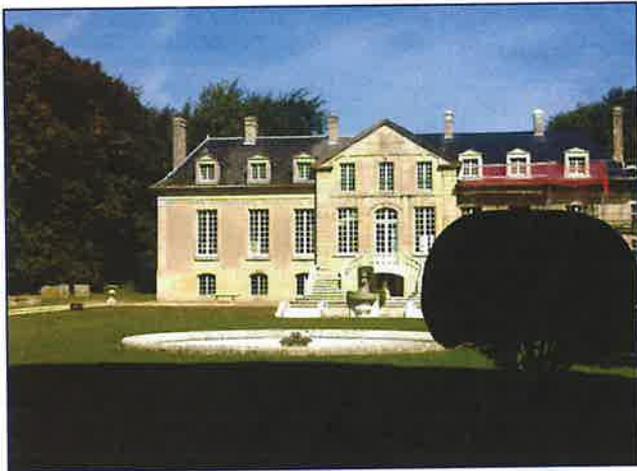
## 15 juillet : Le vide grenier de Bernières

Un grand stand au milieu du cœur de bourg a facilité de multiples contacts avec les nombreux chalands du vide-grenier. Les publications de B.O.N. étaient exposées en bonne place et au cours de la matinée, très animée, plusieurs ventes et adhésions ont pu être réalisées.

## 9 septembre : Participation au forum des associations

## 15-16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

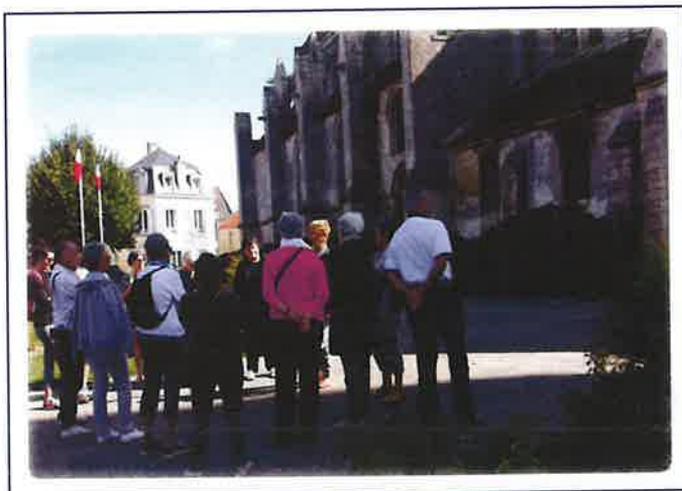
La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Normandie avait à nouveau proposé à B.O.N. de participer à ces journées des 15 et 16 septembre, placées sous le signe de l'art du partage. Elles étaient mises en œuvre dans les 28 états membres de l'Union Européenne. Nous avons fait partager, pour mieux la faire connaître, la qualité du patrimoine de Bernières.



L'église restant un élément incontournable de ce patrimoine, pour élargir « notre offre » de visites, nous avons sollicité les propriétaires du domaine de Quintefeuille qui ont généreusement permis ce premier accès au public.



Un temps superbe, les grilles largement ouvertes, ce sont près de 1000 visiteurs ont été accueillis pour écouter l'histoire et les histoires de ce fief ancien racontées avec verve et enthousiasme par Myriam Moulin. A chaque visiteur (ou presque car le nombre dépassait la prévision !) un joli document préparé par B.O.N., était remis dont vous trouverez la teneur page



L'église, toujours au programme des J.E.P. avec en prime l'accès au triforium, a reçu une centaine de personnes, toutes intéressées, primo-visiteurs pour la plupart. Le petit escalier qui mène à la coursive, sombre, usé et dérobé derrière le retable laisse à chacun un goût d'exploration dans le temps qui ne déplaît pas !

Des réflexions de visiteurs ont fusé sur l'état des bas-côtés nord de la nef et du chœur qui sont tristement recouverts de mousse et reçoivent quand il pleut, une eau qui n'est ni bénite ni bénie mais travaille chaque jour aux dommages de ce

précieux monument...communal.

## 20 octobre : Inauguration de la Promenade Jean Cuisenier

Sur proposition de B.O.N., le Conseil municipal avait voté à l'unanimité d'attribuer le nom de Jean Cuisenier à la promenade en front de mer qui s'étend de la Place du Canada à l'Est à la Cale du Platon à l'Ouest. Et c'est le samedi 20 octobre, en présence de toute la famille de Jean Cuisenier, que s'est déroulée cette cérémonie à la fois émouvante et chaleureuse, conduite par Denis Leportier, maire de Bernières, Cédric Nouvelot, conseiller départemental du Calvados et J.P. Mayer. Cérémonie suivie par un public nombreux, réuni autour d'un verre de l'amitié dans la salle du Conseil, généreusement offert par la famille de Jean Cuisenier.



## 11 novembre : 1918-2018, centième commémoration de l'Armistice



B.O.N. s'est associée à cette commémoration et a eu l'occasion de présenter à la Mairie, avec le soutien de Denis Leportier, maire de Bernières, l'ouvrage qu'avait réalisé il y a quatre années Myriam Moulin : *Bernières-sur-Mer pendant la Grande Guerre 1914-1918*.

Myriam a retracé devant un auditoire particulièrement attentif - malgré le sympathique buffet qui attendait ! - toutes ses recherches d'archives, ainsi que les différentes phases de son écriture. Et nombre des Anciens Combattants présents, comme bien d'autres personnes présentes, se sont révélés très intéressés par ce travail qu'ils ne connaissaient pas encore.



Denis Leportier, entouré de Myriam Moulin et de Jean-Paul Mayer

nombre d'exemplaires de cet ouvrage est encore disponible pour ceux qui le désirent dans les points de vente habituels (**Intermarché, Café du Centre, l'Office de Tourisme de Bernières, ainsi qu'au près de l'association**).

## Le parc du Château de Quintefeuille

Par Annie de GERY

Comme chaque année, B.O.N. a fait participer Bernières aux Journées Européennes du Patrimoine et à cette occasion, les nouveaux propriétaires du château de Quintefeuille nous ont très aimablement ouvert les portes du parc. Et ce sont plus de 850 visiteurs qui se sont succédés les 15 et 16 septembre derniers pour découvrir Quintefeuille en écoutant la présentation historique et passionnée de Myriam Moulin.

**A** Bernières-sur-Mer, un brillant bourg médiéval s'est développé depuis l'époque de Guillaume le Conquérant sur un très ancien habitat gallo-romain puis saxon.

Cette prospérité est attestée par des édifices publics tels la Sergenterie, l'Amirauté, le port maritime, une remarquable église avec la présence des chanoines trésoriers de la cathédrale de Bayeux et l'existence de cinq fiefs assis sur cinq grands domaines<sup>1</sup>.

Chaque fief est un véritable petit royaume dans le grand et son possesseur a des droits seigneuriaux, des terres et des privilèges.



Le château dit de Quintefeuille, tel qu'on le voit aujourd'hui, a été construit à la fin du XVII<sup>ème</sup> ou au tout début du XVIII<sup>ème</sup> siècle sur les vestiges d'un bâtiment féodal médiéval, siège de l'ancien **fief de Perthuis-Beauxamis** qui constituait sans doute le domaine le plus important de Bernières avec, autour du bâtiment, colombier, ferme et des terres qui, à la Révolution, couvraient encore 200 acres (73 ha). Le premier document retrouvé où apparaît le *fief de Bernières* qui appartient aux Beauxamis, date de 1416, sous l'occupation anglaise (Guerre de Cent Ans). Il est signifié par le roi d'Angleterre.

En 1475 une première description du domaine de Perthuis-Beauxamis comprend un colombier et s'étend entre le chemin *allant à la mer* et le chemin *allant droit à la mer*, actuel chemin qui longe la propriété à l'ouest, appelé aussi chemin du Roy et, hormis les terres cultivables, il s'étire jusqu'à la mer.

En 1589 une nouvelle description est faite d'une maison manable avec colombier, bâtiments de ferme, enclos, jardins...

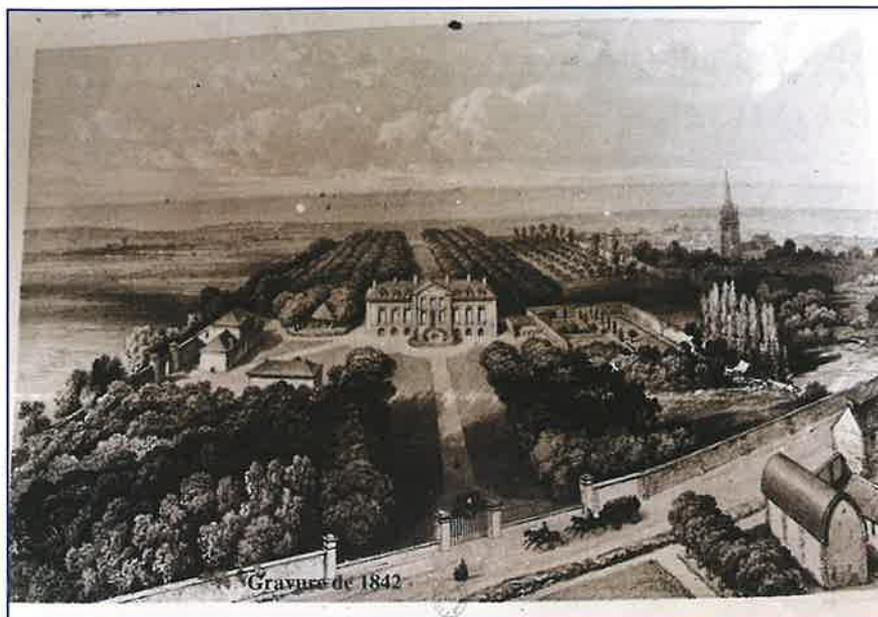
Le domaine passe entre plusieurs mains. Il est délaissé, saisi pour une raison encore non retrouvée et en 1663, un acte de vente décrit un *terrain inculte comportant des ruines*.

En 1717 le domaine est acheté par M. Lecoq pour la très importante somme de 20 950 livres, ce qui suggère qu'a eu lieu la construction d'un nouveau bâtiment. En effet, en 1754, au décès de M. Lecoq

<sup>1</sup> Ces domaines existent toujours d'est en ouest du village, grandes propriétés privées bien vivantes, manoir de la Luzerne, château de Sémilly, manoir des Préaux, fief Pelloquin et Quintefeuille.

devenu Lecoq de Beauzamis, une description détaillée évoque la modernité et le raffinement de l'intérieur. Nous sommes dans le château actuel qui n'est plus le bâtiment féodal médiéval : bel habitat, sièges recouverts de damas de Caux de la toute nouvelle manufacture de Rouen, bibliothèque, salons... A la Révolution, après l'exil à Jersey du propriétaire, le domaine est confisqué et devient maison de détention.

Après la Révolution et la récupération de ses biens, le propriétaire - les privilèges ont disparu - y élève des moutons lainiers. Sur le cadastre de 1808, le bâtiment est désigné de 1<sup>ère</sup> catégorie avec 37 portes et fenêtres et deux portes cochères.



Une affichette nous montre un évènement dans la vie du domaine : sa mise en location en 1842 (cf page suivante).

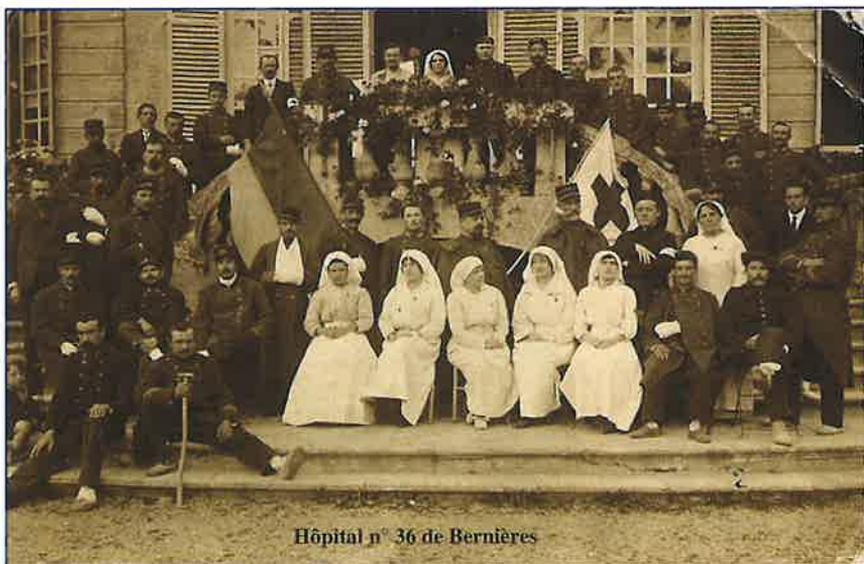
Le dernier membre de la famille vend la propriété en 1871 à un sénateur de Courseulles. En 1884, le château passe aux mains du comte de Milhau, fervent d'automobiles et de courses de vélo. Le château prend alors le nom de *château Milhau* que l'on retrouve sur les cartes postales. Après sa mort, sa très jeune fille Gabrielle, dont Guillaume Apollinaire a été pendant un an le précepteur, ne vit

pas à Bernières et délaisse plus ou moins la propriété. Elle est transformée pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1919, en annexe de l'hôpital temporaire N°36 de Bernières, recueillant des soldats convalescents.

Le château reste dans la famille Milhau jusqu'à l'aube de la seconde guerre mondiale.

Après la guerre, le nouveau propriétaire, M. Brouard, restaure le parc et les jardins dans l'esprit d'un parc à la française, la cour est réaménagée autour du bassin rectangulaire central, les douves (canalisant les nombreuses sources),

sont creusées de part et d'autre de la grille d'entrée. La grille actuelle provient du château de Montmorency à Grand-Quevilly près de Rouen.



Des tilleuls sont replantés le long de l'allée d'honneur cachant de charmants sous-bois, les broderies de buis sont rétablies. A l'est du château, entouré de murs, on devine un beau potager.

Une grande prairie entourée d'arbres s'étend au nord derrière le château, allant alors jusqu'à la mer.

L'aspect originel est retrouvé qui reste celui que nous pouvons admirer aujourd'hui. Le nom du domaine devient alors le *château de Quintefeuille*. Cette dénomination de *Quintefeuille* ne correspond pas à

un nom de lieu-dit ancien mais fait référence à la forêt légendaire de Quintefeuille qui aurait recouvert le littoral d'Asnelles à Luc-sur-Mer.

Voici le château tel que décrit en 1959 dans la revue *Arts de Basse Normandie*: Il comprend un rez-de-chaussée surélevé et des combles, le motif central à deux étages est surmonté d'un fronton triangulaire. Ce motif est précédé d'un perron à double révolution supporté de balustres qui conduit à une terrasse en arrondi. Les ouvertures sont rectangulaires. Seule la porte d'entrée est arrondie, entourée d'un chambranle mouluré.

Les fenêtres du sous-sol sont voûtées en arc surbaissé et les lucarnes sont surmontées de frontons triangulaires. A l'est, les communs ou écuries sont de la même époque que le château.

Le site, d'une surface de 5 ha, est classé au titre des sites pittoresques en décembre 1963. Le parc et le château sont intégrés à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) créée en 1992 à Bernières.

### Références :

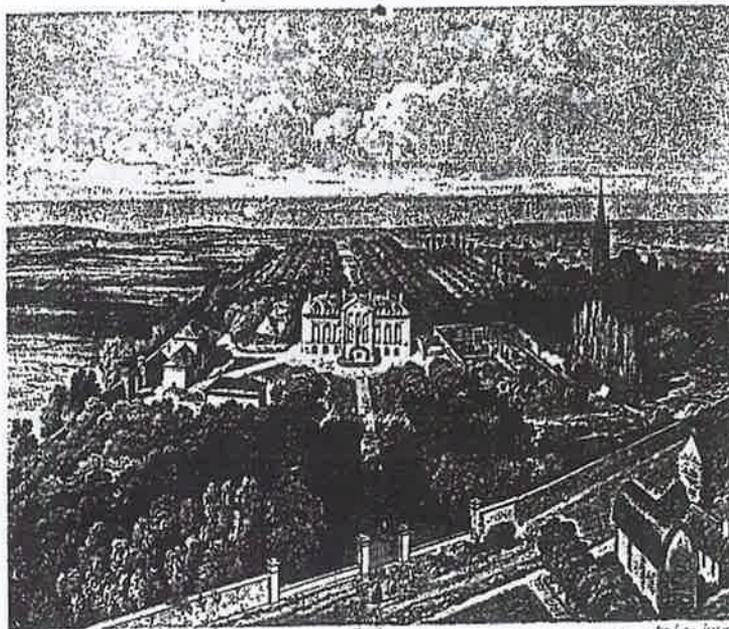
\* DREAL Normandie : dossier de classement n°14068

\* Hervé Léguillon, *Bernières-sur-Mer des origines à la Révolution*, Caen, 1927

\* Philippe Guillot, *Etude économique et sociale du front de côte entre Orne et Seules*, cahiers des Annales de Normandie n°3 ; Caen 1963.

\* Archives départementales du Calvados, dépouillées par Myriam Moulin

## À LOUER PRÉSENTEMENT



CHÂTEAU et Dépendances.

SITUÉ A BESNIÈRES-SUR-MER.

(Dép. du Calvados)

19 K. DE CAEN R<sup>e</sup> DE COURSEULLES.

S'adresser Hotel d'Angleterre à CAEN.

1147-412

1842

## Regardons vers les épis de faîtage

Par Luce VIGNANCOUR

Il suffit de lever la tête vers le ciel pour trouver à Bernières de drôles d'animaux perchés sur le haut des toitures.

Ce sont des épis de faîtage<sup>1</sup> très connus en Normandie pour leur richesse décorative, déclinés selon trois registres : humain, animal, ou végétal. Mais à quoi servent-ils ?

Leur fonction première est d'assurer l'étanchéité, en effet cette pièce céramique recouvre une partie verticale de la charpente, nommée le poinçon dans lequel s'encastre l'arbalétrier d'une ferme ou les arêtiers d'un pavillon ou d'une flèche.

Pour équilibrer et optimiser la répartition des forces sur la charpente, le poinçon dépasse forcément de la charpente, d'où l'utilité de le protéger par une pièce céramique.

Les constructions modernes ont abandonné depuis longtemps ce procédé.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les épis sont fabriqués de façon artisanale dans des ateliers près de Lisieux ou à Bavent par exemple. Leur hauteur varie de 75 cm à plus de 2 mètres et sont constitués d'une ou plusieurs pièces, certaines moulées, d'autres tournées. On trouve trois parties : l'embase, le corps et le couronnement. Pour associer les différentes parties, l'épi est enfilé sur une tige métallique solidaire au poinçon.



Leurs couleurs très chatoyantes sont obtenues par des engobes - barbotine de terre colorée -, ensuite recouvert par une glaçure- fine couche d'émail, coloré ou non par des oxydes métalliques - montée dans un four à 1000° C.

Au Moyen Âge, l'épi est réputé protéger les habitants des malédictions du ciel mais il est aussi un repère dans le paysage, signe de noblesse jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les épis de faîtage se démocratisent et décorent certaines des villas du littoral, témoins de la belle époque. Ils sont toujours fabriqués à Bavent<sup>2</sup> de façon artisanale. La présence de l'épi de faîtage montre le goût et la richesse du propriétaire.

Alors en vous promenant, levez la tête, regardez bien et vous ferez de belles découvertes !

<sup>1</sup> Référence : Guillaume Picon in Revue de la Céramique et du Verre, juin 2018

<sup>2</sup> Très intéressante visite sur rendez-vous, Poterie du Mesnil de Bavent, 14860 Bavent, Tél : 02 .31.84.82.41, [poterie@poterie-bavent.com](mailto:poterie@poterie-bavent.com)

## Les vies mouvementées de Bernières !

Par le Docteur Jacques LEPOIX et Claude GEHIN

Le mercredi 19 septembre dernier, à 8 heures 34, la terre à tremblé au large de Bernières. Cette secousse de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter n'a occasionné aucun dégât.

Précédemment le 22 juillet, un séisme, de magnitude 2,7 cette fois-ci, s'était aussi produit à 15 km au large de Bernières.

Mais selon le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le risque sismique existe bien en Basse-Normandie mais il est faible.

Il n'en fut pas de même au cours des années où les catastrophes naturelles se sont succédées sur le territoire de la commune.

**S**i le séisme du 23 septembre 1241 n'a pas laissé beaucoup sources d'informations dans la commune, il fut malgré tout d'une intensité rare (5 sur l'échelle de Richter.)

Par contre en 1578, Monsieur de Bras, étonnant historien, probablement auteur de cette phrase sibylline et sans doute excessive publiée en 1588: "un incendie détruit Bernières tout entier".

Si le propos semble exagéré, rappelons que la plupart des constructions faisaient un large usage du bois et que les couvertures étaient en paille. Un feu dans une cheminée au conduit mal jointoyé pouvait provoquer un incendie dans la charpente et rapidement gagner les habitations alentours.



Le séisme du 19 septembre 2018

En 1613, un ouragan "comble le port de Bernières et détruit ses magasins", En 1614 un autre rompt les digues entre Graye et Couseulles et détourne le lit de la Seulles en amont mais ouvre à nouveau le havre de Bernières.

En 1638 c'est une sorte de raz de marée provoqué par une secousse sismique qui " menace la commune d'une submersion totale de son rivage.

En 1700, un tremblement de terre dont l'épicentre se situait à proximité de Caen, fut suffisamment violent pour qu'une commission fût chargée d'expertiser l'inclinaison de la tour Saint-Jean à Caen. Si l'on ne retrouve pas trace de cet évènement au plan local, le 30 décembre 1705 débuta vers 6h du matin un formidable ouragan qui fut suivi à la grande marée suivante les 9 et 10 janvier 1705 d'une énorme tempête qui dura 48h sans discontinuer. Les effets sur la commune nous sont connus car le 12 avril de la même année le conseil de fabrique, qui gérait alors les finances de la paroisse, autorisa une campagne de travaux confortatifs suite aux tempêtes de l'hiver:

- Réparation de la toiture de l'église,
- Réfection du haut de la tour et des 4 fillettes endommagées,
- Réparation du logement de la maîtresse d'école.

Ces évènements furent l'occasion d'une campagne complémentaire de travaux le 5 juin 1746: le même conseil donna en adjudication à Pierre Querrière de Béný pour 175 livres la tache de réparer:

- le bas de la nef,
- le pavage de l'église,
- les voûtes et les ogives.

C'est la suite des dégâts occasionnés par l'ouragan de 1735.

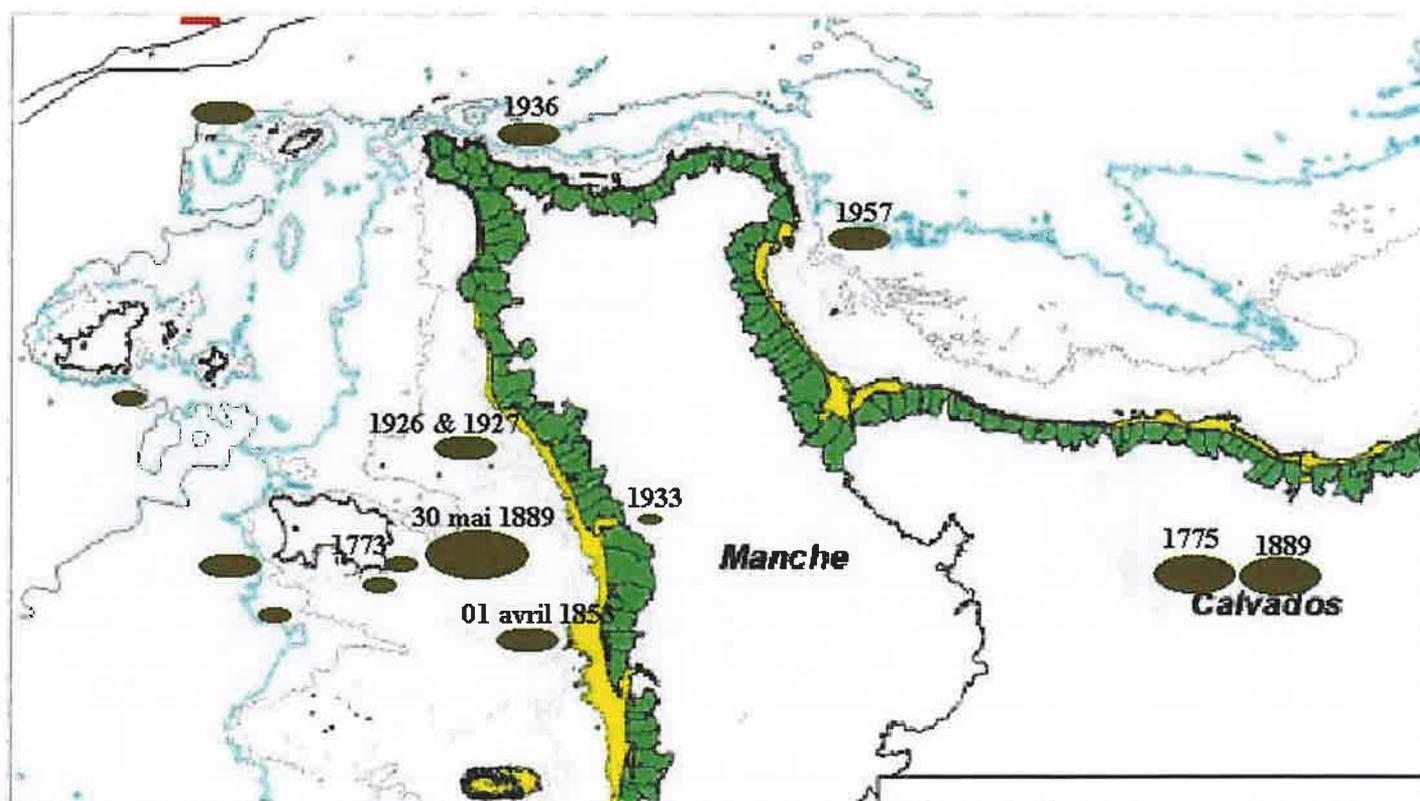
Enfin en 1775 un important séisme qui secoua Cerisy-la-Forêt se fit ressentir dans tout le département.  
 Le 7 février 1861 la région fut secouée pendant ...3 heures.  
 Le 1<sup>er</sup> février 1885 c'est séisme de magnitude 5,5.  
 1903, 1913, 1994, 2006 et 2011 furent aussi l'occasion de manifestations géologiques importantes à l'origine de dommages plus ou moins importants qui ont conduit à l'application d'une réglementation particulières en matière de constructions nouvelles dans notre région.

Quant aux tempêtes, la liste en est plus importante: Météo France en fournit un relevé depuis 1703.

Mais c'est 14 mars 1940 qu'un formidable ouragan balaye notre littoral, la mer passe par-dessus la digue. Le flot se précipite dans l'avenue de Verdun entraînant le sable et les algues. Les tennis sont recouverts d'environ 25 cm de sable. L'inondation ne fut pas le seul dégât puisque la maison de maître Trehet située sur Rive Plage fut ruinée par les vagues qui évacuèrent le sable de la dune sous les fondations, laissant la construction complètement instable. Georgius sollicite par courrier Paul Reynaud, nouveau président du conseil de l'époque. Une commission est envoyée en mai 1940 pour évaluer les dégâts. Une subvention spéciale est octroyée à l'association de Rive Plage pour entreprendre des travaux de défense contre la mer et rénover les ouvrages existants. On ne sait si elle est parvenue...



Voici le récit succinct de quelques tribulations infligées par la nature à notre village. Il ne fut pas le seul bien sûr et bien d'autres villages du littoral pourraient en revendiquer autant ou davantage mais l'aspect paisible des terres à blé de notre campagne de la plaine de Caen ne semble pas inciter de premier abord à les imaginer.



Carte des principaux séismes en Normandie depuis 200 ans

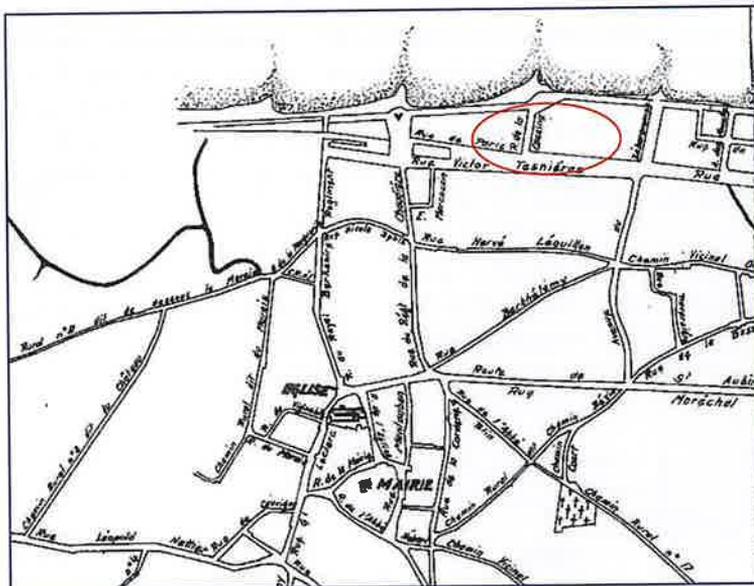
Maurice Jacques Graindor, *Chronique de la sismicité de la Normandie*, 1973, Etudes des socles européens, travaux effectués au laboratoire de géologie du Collège de France

## L'ancienne rue de Paris de Bernières

Par Jean-Paul MAYER

Lors des recherches que nous avons menées en vue de la publication du récent *Dictionnaire Illustré des Rues de Bernières*<sup>1</sup>, nous avons retrouvé l'existence de cette rue de Paris sur d'anciens plans de Bernières ainsi que grâce à une iconographie assez abondante. Occasion aujourd'hui d'en évoquer brièvement le souvenir.

Située entre l'actuelle place du 6-Juin et l'angle des rues Victor Tesnière et du Queen's Own Rifles of Canada, il n'en reste plus aujourd'hui que l'amorce, récemment baptisée rue Hervé Hoffer<sup>2</sup>. Elle passait derrière l'Office de Tourisme - l'ancienne gare de Bernières - et longeait la voie du chemin de fer de Caen à la mer. Créée au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est ainsi appelée en l'honneur des voyageurs qui arrivaient chaque saison de Paris, en débarquant à la gare de Bernières. D'abord simple chemin de terre, elle acquiert son statut de rue lorsque la commune fait édifier en 1928 un ensemble de bâtiments à usage commercial destinés à la location, pour concourir à l'animation de l'entrée de la plage. C'est une construction à un étage, de style néo-normand à faux colombages, qui regroupe plusieurs magasins, entre autres, un salon de coiffure - la maison Juillard - un magasin de chaussures et de nouveautés - Chez André -, une bonneterie qui devient Syndicat d'Initiatives en 1932, ainsi qu'une agence immobilière - l'agence Lemonnier.



Ce bâtiment jouxtait par le sud la villa *Roger et Denise*<sup>3</sup>, elle aussi édiée en 1928, dans le même style néo-normand et dont il était l'écho architectural : même style de toitures, même faux colombages, formant ainsi un ensemble parfaitement cohérent et homogène qui participait ainsi à la vie balnéaire florissante de Bernières et qui ira en se développant jusqu'en 1939.

En cette période de l'Entre-deux Guerres, la plage de Bernières était bien sûr le pôle des activités estivales. Outre les cabines de bain, elle comptait de très nombreuses villas en bordure de mer, plusieurs petits commerces saisonniers - une pierre à poissons, une pâtisserie, un bazar vendant des articles de plage, une confiserie, la célèbre *Gui-Gui*<sup>4</sup>, ainsi qu'un café donnant directement sur la plage, le Café Dupont.

Ces nouveaux commerces de la rue de Paris complétaient harmonieusement cet ensemble.

<sup>1</sup> Annie de Géry et Jean-paul Mayer, *Dictionnaire Illustré des Rues de Bernières*, B.O.N., Juin 2018

<sup>2</sup> *Ibidem*

<sup>3</sup> Cette villa, ensuite appelée *Etrille et Goélands* en 1936, est aujourd'hui la *Maison des Canadiens*. Cf *Histoire d'une Maison*, p. 26 à 29, B.O.N., mai 2013.

<sup>4</sup> Cf. B.O.N., n° 29, p.5 à 8, décembre 2006



La rue de Paris longeant la voie de chemin de fer, à droite la gare, actuel Office de Tourisme



A gauche, ces bâtiments de commerces nouvellement édifiés et à droite, la villa Denise et Roger, actuelle Maison des Canadiens

Une époque apparemment heureuse où il semblait faire bon vivre, comme on le pense souvent rétrospectivement ! Où rien ne semblait annoncer ce 18 juin 1940 où les Allemands entrent dans Bernières, pour y rester quatre années et non pas en villégiature ! Mais regardons cette image, page suivante, prise vers 1937 devant ces nouvelles boutiques : une vie heureuse, et pourtant !

Mike (Courseulles) et Nan (Bernières et Saint-Aubin). Et la villa elle-même était dénommée *The Famous House*.

Si ces commerces de la rue de Paris - tout comme la villa - n'ont pas été détruits ni avant ni pendant le Débarquement, ils ont été quelque peu endommagés pendant les violents combats du 6 Juin comme en témoignent ces deux photos :



**Le général canadien Keller débarquant le 6 Juin à 11 heures 45 (heure anglaise), à l'arrière plan, les boutiques de la rue de Paris**



**Les chars canadiens stationnant devant ces boutiques**

Si donc ces bâtiments semblaient ne pas être trop endommagés, pourquoi et quand ont-ils été rasés ? Ils ne figurent ni dans la liste des bâtiments devant être remis en état -arrêtés du 31/10/1945 et du 02/02/1946 - ni dans celle de l'arrêté du 23/11/1945 fixant les constructions à araser.

La question demeure posée, tout comme celle de savoir pourquoi et quand la rue de Paris a-t-elle été déclassée.

Le dépouillement des archives nous fournira peut-être bientôt ces réponses. La suite, au prochain numéro ?

Mike (Courseulles) et Nan (Bernières et Saint-Aubin). Et la villa elle-même était dénommée *The Famous House*.

Si ces commerces de la rue de Paris - tout comme la villa - n'ont pas été détruits ni avant ni pendant le Débarquement, ils ont été quelque peu endommagés pendant les violents combats du 6 Juin comme en témoignent ces deux photos :



Le général canadien Keller débarquant le 6 Juin à 11 heures 45 (heure anglaise), à l'arrière plan, les boutiques de la rue de Paris



Les chars canadiens stationnant devant ces boutiques

Si donc ces bâtiments semblaient ne pas être trop endommagés, pourquoi et quand ont-ils été rasés ? Ils ne figurent ni dans la liste des bâtiments devant être remis en état -arrêtés du 31/10/1945 et du 02/02/1946 - ni dans celle de l'arrêté du 23/11/1945 fixant les constructions à araser.

La question demeure posée, tout comme celle de savoir pourquoi et quand la rue de Paris a-t-elle été déclassée.

Le dépouillement des archives nous fournira peut-être bientôt ces réponses. La suite, au prochain numéro ?

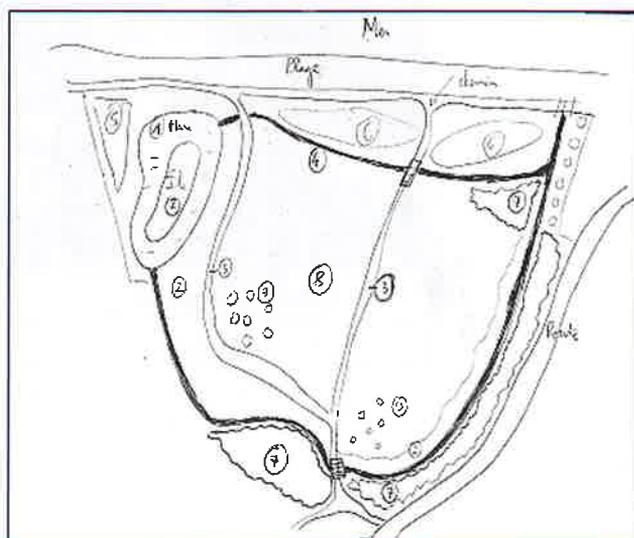
## Un bel avenir pour le Platon ?

Par Hervé NIEL et Laurent CUISENIER

Dans un article précédent<sup>1</sup>, J.C. Hinet a relaté l'histoire mouvementée du Platon, cet espace de prairies, sillonné par des canaux et ponctué de mares, compris entre Courseulles et Bernières-sur-Mer, juste derrière les dunes. En juin dernier, l'article de Marie-Jo Leroi nous a fait prendre conscience de la riche biodiversité de ce lieu. Aujourd'hui, il s'agit de nous faire part de l'actualité et de l'avenir du Platon. Hervé Niel, chargé de mission à la Délégation Normandie du Conservatoire du Littoral présente la démarche entreprise par le Conservatoire pour protéger ce très bel endroit encore naturel.

Mais auparavant, retraçons brièvement les projets d'aménagement du Platon par deux des équipes municipales des années précédentes.

Dans les années 2000, l'équipe municipale en place demande au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (C.A.U.E.) de lui proposer un projet d'aménagement de la parcelle communale du Platon. Dans un rapport daté du 5 avril 2005, le CAUE liste plusieurs recommandations et fournit un plan de mise en valeur du site. Voici ci-dessous un croquis tiré de ce plan, consulté à la mairie de Bernières :



- 1 Mare unique
- 2 Ile
- 3 Cheminement
- 4 Nouveau bras de rivière
- 5 Belvédère
- 6 Buttes
- 7 Pinède
- 8 Plaine de jeux      9 Arbres feuillus et résineux

<sup>1</sup> B.O.N. n° 49, décembre 2016 p. 4 à 6

Mais la municipalité de l'époque ne donne pas suite à ce projet.

Plus récemment, un projet de golf écologique : ce projet a été porté par la dernière équipe municipale. Il a soulevé de nombreuses interrogations et de critiques de la part d'un bon nombre de Berniériais. Et avec le changement d'équipe lors des dernières élections municipales de 2014, ce projet a été lui-aussi abandonné.

## L'intervention du Conservatoire du Littoral

Elle débute le 30 juin 2016, date à laquelle les membres de son Conseil d'administration, composé principalement d'élus nationaux - députés et sénateurs - et de représentants de ministères, ont délibéré en faveur de la création d'un périmètre d'intervention sur le site du marais du Platon et ainsi offrir la possibilité pour l'établissement public d'assurer à long terme son inaliénabilité, le soustraire définitivement de tout projet d'aménagement et de garantir son accessibilité au public.

Formellement, cette décision est subséquente à celle des élus des communes de Bernières-sur-Mer et de Courseulles-sur-Mer qui ont émis respectivement un avis favorable le 26 janvier 2016 et le 30 mars 2016 et à celle des membres du Conseil de Rivages qui ont entériné cette proposition de périmètre le 14 octobre 2015.

La carte suivante présente le périmètre de la zone d'intervention qui a été créée. Sa surface s'élève à 51 ha et elle rassemble des propriétés majoritairement privées et publiques.



Rappelons que l'État avait décidé en 1975 de créer le Conservatoire du Littoral, un établissement public sans équivalent en Europe, dont la mission est d'acquérir les parcelles remarquables de littoral. Dans cette genèse de la sauvegarde du site du marais du Platon, il faut se souvenir également que le Département du Calvados avait déjà marqué cette volonté, puisque le 1<sup>er</sup> février 1979, son assemblée délibérante avait voté la création d'une zone de préemption en faveur des espaces naturels sensibles.

Ces décisions ont été motivées par la richesse du marais du Platon. S'il est encore besoin de le décrire, ce marais est un ensemble arrière littoral, composé de prairies humides et de terres cultivées, développées à l'abri d'un petit cordon dunaire. Inséré entre deux espaces urbanisés, il constitue une coupure naturelle qui est identifiée comme un secteur à forts enjeux de préservation dans le Schéma de Cohérence Territoriale

(SCoT) de Caen Métropole. Ce territoire accueille de nombreuses espèces de passereaux (bergeronnettes grises, bergeronnettes des ruisseaux, pinsons, traquets motteux, etc.) ainsi qu'une importante colonie de linottes mélodieuses. Il héberge en outre la seule population reproductrice de crapaud calamite. Mais nous ne développerons pas davantage la biodiversité du marais du Platon car celle-ci a été décrite avec finesse dans un précédent article rédigé par Marie-Jo Leroi<sup>2</sup>.

Le premier acte d'achat s'est opéré le 23 mai 2017. Le Conservatoire du Littoral est devenu ainsi propriétaire de 5,5 hectares en nature de culture sur le territoire de la commune de Courseulles-sur-Mer. Cette première transaction foncière concrétise l'action de l'établissement et donne corps au périmètre d'intervention.

Après un bornage du terrain, la volonté de l'établissement et de son gestionnaire, le Département du Calvados, a été d'entreprendre la conversion de cette parcelle cultivée en prairie permanente et de l'attribuer à un éleveur pour pratiquer soit de la fauche, soit du pâturage. Cet été, vous avez sans doute pu observer des bovins brouter la prairie nouvellement installée et la clôture qui les contient.

Le 24 mai 2018, le Conservatoire du Littoral et le Département du Calvados ont installé le Comité de gestion de ce site. Cette instance informelle en est et en sera son outil de gouvernance. Chaque fois qu'il se réunit, c'est l'occasion pour le Conservatoire du Littoral et le Département du Calvados de présenter le bilan des actions réalisées, de discuter de celles envisagées et de mettre au débat tout sujet ou projet qui concernera le site du marais du Platon. Sa composition n'est pas fixe. Il réunit au minimum les collectivités locales, les services de l'État et des représentants d'usagers.

Ce dernier trimestre 2018 a été guidé vers la concrétisation de la vente des terrains du Platon au profit du Conservatoire du Littoral et l'esquisse des premières orientations d'aménagement paysager et de gestion de ce secteur. Ce travail d'esquisse est mené par le C.A.U.E. du Calvados avec l'appui de la commune de Bernières-sur-Mer, du Conservatoire du Littoral et du Département du Calvados. Le début de l'année 2019 verra sa restitution.

A moyen terme ; il s'agira pour le Conservatoire du littoral d'élaborer le plan de gestion de ce site. Le document cadre et opérationnel permettra de préciser les enjeux du site, notamment en terme d'amélioration de la connaissance, de gestion et de restauration des habitats naturels, de fonctionnalité de la zone humide, d'évolution des usages actuels et d'ouverture au public. Lorsque ce travail sera engagé, il s'agira pour les membres du Comité de gestion de définir un projet à dix ans tout en s'adaptant aux changements (climatique, usages, etc.) à venir. En effet, les sites du Conservatoire sont soumis à des évolutions permanentes que l'on ne peut ignorer. Dès lors, les interventions de l'Etablissement doivent s'adapter à ces évolutions et pour certaines d'entre elles, il est nécessaire de les anticiper, voire les encourager, comme par exemple la transition énergétique et écologique. L'avenir du Platon sera donc consacré à sa sauvegarde.

---

## **Le Platon, demain**

---

Aujourd'hui, les Berniérais ne sont plus seuls à considérer que le Platon doit être protégé de toute urbanisation. Prochainement, espérons-le, il restera pour tous et les générations futures un lieu où il fait bon se promener, à la jonction entre terre et mer. Bien sûr, il appartiendra à chacun d'entre nous de faire entendre sa voix, d'une manière ou d'une autre, dans la mise en valeur de cette portion encore épargnée de Côte de Nacre.

---

<sup>2</sup> B.O.N. n° 52, p.16 à 20, juin 2018

## *Pudding au chocolat de Kiki*

En Normandie comme partout ailleurs, on n'aime pas perdre et principalement, les restes alimentaires. Peut-être le souvenir de trois guerres successives et leurs cortèges de privations se sont-ils profondément ancrés dans l'inconscient populaire ? Mais peut-être aussi l'habitude d'accommoder ces restes alimentaires est-elle bien plus ancienne encore ? Déjà la baronne de Staffe<sup>1</sup> dans ses *Usages du monde* consacrait-elle tout un chapitre à l'art d'accommoder les restes ! C'est ainsi que Kiki<sup>2</sup>, non pas de Montparnasse mais de Bernières, nous livre-t-elle aujourd'hui sa recette de pudding au chocolat, permettant de ne plus perdre son pain rassi.

*Temps de préparation : 35 mn*

*Cuisson : 1h à 1h.15 maxi, four 6/7 ou 200 si électrique*

- \* 1 litre de lait, entier de préférence
- \* 200gr de chocolat noir à cuire
- \* 300gr de mie de pain moulignée (ou 400/500gr si croûte avec)
- \* 1 ou 2 œuf suivant consistance du mélange
- \* 100gr de sucre en poudre
- \* 2 cuillère à soupe de rhum brun (facultatif ... mais recommandé par la rédaction !)
- \* Préchauffer le four (cf ci-dessus cuisson)
- \* Mouliner le pain dans un grand saladier
- \* Faire fondre le chocolat avec le lait dans une grande casserole
- \* Y incorporer le pain mouliné pour qu'il s'imbibe et tourner 3mn environ
- \* Ajouter le sucre, mélanger, puis 1 ou 2 œufs si trop sec, puis le rhum et mélanger
- \* Beurrer un moule à manqué, remplir de la préparation et recouvrir d'un papier d'aluminium (à retirer 1/4h avant fin cuisson (cf ci-dessus cuisson))
- \* C'est cuit quand la pâte ne colle PRESQUE plus au couteau
- \* Démouler après une 1/2 h quand durci et tiédi et laissez sécher sur une grille

**A découper en petites parts - c'est assez consistant mais délicieux - accompagné d'un Coteau du Layon, voire d'un Sauternes, servis bien frais, bien sûr !**



<sup>1</sup> Baronne de Staffe, *Usage du monde, règles du savoir-vivre dans la société moderne*, G. Havard Fils éditeur, Paris, 1889

<sup>2</sup> Recette originale et familiale de Marie-Christine Malenfant

# *Les anciennes publication de B.O.N.*

## *Avis aux collectionneurs !*

Un certain nombre - limité - d'anciens numéros de notre bulletin sont disponibles pour compléter vos collections personnelles. Ils sont bien sûr gratuits, sauf frais d'envoi éventuels.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Claude Biziou au 02.31.96.32.96 ou [cbiziou@yahoo.com](mailto:cbiziou@yahoo.com)

Numéro	Période	Quantité
9	Mai 1996	1
16	Décembre 1999	1
19	Juin 2001	1
22	Décembre 2002	2
25	Décembre 2004	2
27	Décembre 2005	4
28	Juin 2006	3
29	Décembre 2006	2
30	Juin 2007	10
31	Décembre 2007	3
32	Juin 2008	6
33	Décembre 2008	1
36	Juin 2010	2
40	Juin 2012	1
46	Juin 2015	15
47	Décembre 2015	1
48	Juin 2016	1
49	Décembre 2016	3

### DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : (découpez) ou recopiez cette demande

NOM : .....PRENOM .....

ADRESSE : .....CODE POSTAL .....VILLE : .....

TELEPHONE (S) : .....

E-MAIL : .....

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 20 € ou 30 € pour un couple  
Cotisation pour l'année civile en cours

Retournez cette demande au siège de B.O.N. 114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990  
Bernières s/Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation



**BEAUDOUX** [www.pulsat.fr](http://www.pulsat.fr)

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux  
acceptés\*

Facilités de paiement  
jusqu'à 10 fois sans frais\*

400 m<sup>2</sup>  
d'exposition



Magasin

**PULSAT**

[www.beaudoux.fr](http://www.beaudoux.fr)  
[beaudoux.sarl@wanadoo.fr](mailto:beaudoux.sarl@wanadoo.fr)  
\*voir modalités en magasin

Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40

VALÉRIE CHAUSSURES



Homme-Femme

13 rue de la mer à Courseulles-sur-mer  
Tél/Fax 02 31 37 99 62  
Site : [www.valerie-chaussures.com](http://www.valerie-chaussures.com)



**BURES  
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch  
14750 St Aubin-sur-Mer  
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS  
[dumasremi@hotmail.fr](mailto:dumasremi@hotmail.fr)

06 81 96 84 85

PLOMBERIE

SALLE DE BAIN ET CUISINE

INSTALLATION ET DEPANNAGE



14990 BERNIERES SUR MER

**13 NEG0**

TRANSACTION IMMOBILIERE  
Estimation gratuite  
Honoraires réduits

**FAITES DE NOS CONSEILS,  
UNE CHANCE.**

Caroline CAVIER  
07 84 39 03 17

Agent Commercial  
[c.cavier@13-nego.fr](mailto:c.cavier@13-nego.fr)

Agence de Lion sur Mer  
17 rue Edmond Bellin - 14780 Lion sur Mer  
SARL 13decoeur - carte CPI 1401 2018 000 024 999

☎ 02 31 37 30 35

[WWW.13-NEGO.FR](http://WWW.13-NEGO.FR)

LES CLES SOUS  
LE PAILLASSON

INTENDANCE DE RÉSIDENCE & CONCIERGERIE

TÉL. 07 67 16 69 34

[CONTACT@LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR](mailto:CONTACT@LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR)

[WWW.LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR](http://WWW.LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR)

**POISSONNERIE  
DES 4 VENTS**

Soupe de poisson  
Plateaux de fruits de mer  
Traiteur de la mer

CENTRE VILLE  
35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer

Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75



EN DIRECT DE NOTRE BATEAU  
LE BREIZ

**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**



# S.A.R.L. GARAGE M. THOMAS Agent



[www.garagerenault-bernieres.com](http://www.garagerenault-bernieres.com)

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Tapisserie, Agencement, Décorallon



Mes compétences à votre disposition

Tenture murale, confection de rideaux, voilages et stores, réfection de sièges, vente de tissus, meubles et objets de décoration.

127, rue du Mal Poch 14990 BERNIERES S MCR  
Tél: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07



**LE GRANNONA**  
Crêperie - Grill  
12 place du 0 July  
14990 Bernières sur mer

Tel: 02 31 37 19 48  
Mail: [grannona14@gmail.com](mailto:grannona14@gmail.com)

Café du centre  
Mr et Mme Araujo

Bar-Tabac-Pressé-Loto



21, rue General Leclerc  
14990 - Bernières sur mer  
02-31-96-84-35  
[arajou2.arole@orange.fr](mailto:arajou2.arole@orange.fr)

Ecole d'équitation & poney-club

Promenade chevaux, poneys  
Pension chevaux, poneys



11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 60 - 06 12 60 47 81  
Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

## Yannick CAVIER



Couverture - Zinguerie  
Rénovation - Neuf  
Démoussage - Gouttière

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIERES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16



M.L.B. SERVICES  
Morgan LE BRETON  
06 99 01 73 14  
Bernières sur mer

Entretien de la maison | Espaces extérieurs  
Petits travaux d'entretien et de rénovation | Intendance

> DEVIS : [devis@imb-bx.fr](mailto:devis@imb-bx.fr)  
Tél. 02 31 51 63 26

**imb**  
imprimerie moderne bayeux

**IMPRESSION OFFSET / NUMÉRIQUE / GRANDS FORMATS**  
Dépliants - Affiches - Magazines - Journaux - Brochures - Étiquettes - Livres - Bâches - Panneaux

> Z.I. • 7, rue de la Résistance • 14400 BAYEUX • Tél. : 02 31 51 63 20  
Fax : 02 31 51 63 21 • Site : [www.imb-bx.fr](http://www.imb-bx.fr) • E-mail : [imb@imb-bx.fr](mailto:imb@imb-bx.fr)

